

Envoyé en préfecture le 19/09/2025

Reçu en préfecture le 19/09/2025

Publié le

ID : 077-217700962-20250918-2025_28_AU-AU



ELECTRICITE GENERALE - TERTIAIRE - BATIMENT - INDUSTRIE - PARTICULIER
ALARME INCENDIE & TECHNIQUE - VIDEO - CHAUFFAGE ELECTRIQUE



AUCLAIR Père & Fils

Qualifelec MGT1.3 - PIRVE - contact@auclair-idf.fr

AFFAIRE REF : 2025-AU-335

VILLE DE CHARTRETTES

37 Ter rue Georges Clémenceau
77590 CHARTRETTES

A l'attention de : M. GROS Pascal
Téléphone : 01 60 69 65 01
Mail : mairie@mairie-chartrettes.fr

SAINT PIERRE du PERRY, le 17/09/2025

DEVIS DES TRAVAUX

ECOLE MATERNELLE CHARTRETTES -

Contrat de maintenance de l'alarme incendie de type 4.

LOT : INCENDIE

Monsieur,

En vous remerciant de votre consultation, pour l'affaire citée en référence, veuillez trouver ci-joint notre meilleure offre de prix.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur, à nos sincères salutations.

Chargé d'affaire : Hervé BAILLIERE

Tél : 06 87 82 31 44 - E.mail : hbailliere@auclair-idf.fr

Maître d'oeuvre : Services techniques de CHARTRETTES

37 Ter rue Georges Clémenceau
77590 CHARTRETTES

Tél :
Mail : services.techniques@mairie-chartrettes.fr
M. LEROI Dominique

www.auclair-idf.fr

29 rue de la Mare à Tissier - ZAC de Villepecle - 91280 SAINT PIERRE du PERRY

Tel : 01.60.75.50.90.

SAS au capital de 15 245 € - RC 315 830 273 - SIREN 315 830 273 - CODE APE 4321A



Réf Affaire : 2025-AU-335

ECOLE MATERNELLE CHARTRETTES

Envoyé en préfecture le 19/09/2025

Reçu en préfecture le 19/09/2025

Publié le

ID : 077-217700962-20250918-2025_28_AU-AU



Le 17/09/2025

N°	Désignation	U	Quantité	P.U.	Total H.T.
1	CONTRAT DE MAINTENANCE ALARME INCENDIE DE TYPE 4 Maintenance de votre installation d'alarme incendie sur le site : Ecole Maternelle 5 rue des Ecoles 77590 CHARTRETTES Renouvelable sur tacite reconduction tous les ans sans toute fois excéder 3 ans. (Année 2026-2027-2028). Une visite de contrôle par an. FORFAIT POUR UN AN DE MAINTENANCE SUR SITE.	U	1,00	855,00	855,00
	Total CONTRAT DE MAINTENANCE ALARME INCENDIE DE TYPE 4:				855,00
	TOTAL H.T.				855,00
	T.V.A. à 20,00%		855,00	x 20,00 %	171,00
	TOTAL T.T.C.				1 026,00

www.auclair-idf.fr

29 rue de la Mare à Tisser - ZAC de Villepecle - 91280 SAINT PIERRE du PERRY

Tel : 01.60.75.50.90.

SAS au capital de 15 245 € - RC 315 830 273 - SIREN 315 830 273 - CODE APE 4321A



Réf Affaire : 2025-AU-335

ECOLE MATERNELLE CHARTRETTES

Envoyé en préfecture le 19/09/2025

Reçu en préfecture le 19/09/2025

Publié le

ID : 077-217700962-20250918-2025_28_AU-AU

Berger
Levrault

1	CONTRAT DE MAINTENANCE ALARME INCENDIE DE TYPE 4	855,00
	TOTAL H.T.	855,00
	T.V.A. à 20,00%	171,00
	TOTAL T.T.C.	1 026,00

Assurance RC - ALLIANZ - Police 0226272801.

Règlement : 30 jours fin de mois (Attention nous n'acceptons plus les chèques suite à des vols)

Date de validité : deux mois à dater de ce jour.

Nos prix sont établis VALEUR : 17/09/2025

Commentaire : Prix établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de la proposition.
Toute modification de ces taux, édictée par la loi, sera obligatoirement répercutée.

LE CLIENT "Bon pour accord"

AUCLAIR Père et Fils

AUCLAIR PÈRE & FILS
SAS au capital de 15 245 €
Electricité Générale
ZAC de Villepeuple - 29 rue de la Mare à Tissier -
91280 SAINT PIERRE DU PERRAY
Tel : 01.60.75.50.90
R.C. S 79 B 474 Corbeil - R.M. 91280 7 001
Siret : 315 830 273 00039 - APE 4321A
www.auclair-jdf.fr

www.auclair-jdf.fr

29 rue de la Mare à Tissier - ZAC de Villepeuple - 91280 SAINT PIERRE du PERRAY

Tel : 01.60.75.50.90.

SAS au capital de 15 245 € - RC 315 830 273 - SIREN 315 830 273 - CODE APE 4321A

CONTRAT DE MAINTENANCE – Ref : CM.25335

LIEU D'INSTALLATION	FACTURATION
ECOLE MATERNELLE CHARTRETTES 5 rue des Ecoles 77590 CHARTRETTES	VILLE DE CHARTRETTES 37 Ter rue Georges Clémenceau 77590 CHARTRETTES Suivi par M. LEROI

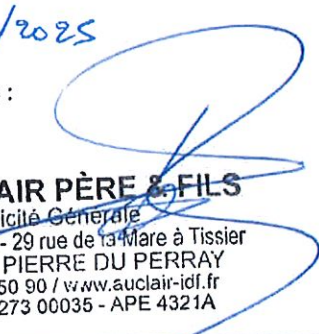
Pour une redevance annuelle forfaitaire, la sté AUCLAIR s'engage à assurer la maintenance d'un bâtiment type. Par la présente le client reconnaît expressément avoir pris connaissance des conditions générales figurant au verso.

Quantité	Designation du matériel de l'installation	Base des pts	Montant des points
1	Centrale de type 4 - URA - 2 boucles 346004	42,5	42,5
6	Diffuseurs sonore URA Cl.B 957220	15	90
11	Déclencheur manuel - URA 357277	5	55
16	Diffuseurs lumineux Flash URA 367300	15	240
TOTAL BRUT DES POINTS			427,5

Total des points	Valeur du point	Valeur annuelle
427,5	2,00 EUR	855,00 EUR
TVA 20%		171,00 EUR
MONTANT TTC		1 026,00 EUR

Conditions particulières :

- Type de prestation : Contrat de maintenance des installations incendie.
- Paiement : 1 facture / An.
- Durée : Valable 1 an – Il sera renouvelé par tacite reconduction sans toutefois excéder 3 ans.
- Nombre de visite par an : Une.

Pour la société AUCLAIR Père & Fils <i>M. BAILLIERE Hervé</i> Date : <i>17/09/2025</i> Cachet et signature :  SAS AUCLAIR PÈRE & FILS Electricité Générale ZAC de Villepécq - 29 rue de la Mare à Tissier 91280 SAINT PIERRE DU PERRAY Tél : 01 60 75 50 90 / www.auclair-idf.fr Siret 315 830 273 00035 - APE 4321A	Pour la VILLE de CHARTRETTES <i>M.</i> Date : Cachet et signature (avec la mention « lu et approuvé »)
---	---

MAINTENANCE PREVENTIVE DES INSTALLATIONS DE SECURITE INCENDIE DE TYPE type 4

1 - DETAIL DES PRESTATIONS :

Les techniciens de la sté AUCLAIR procéderont au cours de chaque visite aux opérations suivantes :

1-1 Examen des documents d'exploitation :

- Notice d'utilisation et d'exploitation .
- Registre de sécurité .
- Notices techniques des appareils .

1-2 Inspection visuelle de l'installation :

- Contrôles :
 - Etat du câblage de l'installation .
 - Etat des tableaux d'alarme .
 - Etat de la batterie et de la pile (3ème source) .
 - Etat des écrans , récepteurs .
- Vérifications :
 - Du respect des normes , règles et textes officiels .
 - Du positionnement des matériel par rapport aux modifications du risque survenues depuis les précédentes inspections :
 - Construction de nouveaux locaux en communication avec les locaux surveillés .
 - Changement d'affectation des locaux .
 - Mise en place ou suppression de cloisons , faux planchers , faux plafonds , de chauffage , de conditionnement d'air .
 - Maintien de la bonne tenue des petits locaux attenants ou des espaces cachés qui , en accord avec le prescripteur , n'auraient été équipés .
 - Du respect des impératifs d'exploitation (environnement) , des sauvegardes et des problèmes et consignes de sécurité .

1-3 Contrôles techniques et opérations de maintenance :

- Contrôle des différentes sources d'alimentation :
 - . Contrôle des tensions - Courants .
 - . Serrage des connexions .
 - . Dépoussiérage .
- Contrôle du signal de dérangement .
- Essai de fonctionnement des DM :
 - . Cet essai a pour but de vérifier la réponse de chaque déclencheur manuel au phénomène physique .
 - . Une des boucles ou zones au moins sera testée avec l'alimentation principale coupée .
- Essais des avertisseurs sonores pour chaque zone ou boucle testée .
- Vérification et essai des tableaux de signalisation :
 - . Coupure secteur .
 - . Test de lampes .
 - . Signalisation de mise en & hors service .
 - . Alarmes défauts .
 - . Contrôle des fonctions asservissements .

1-4 Hors contrat :

Le remplacement des verres cassés ou matériel occasionné par une dégradation volontaire .
Réparation des alimentations et canalisations .

1-5 Devis :

Le prestataire informera le client des modifications qu'il jugera nécessaires pour le bon fonctionnement de l'installation . Ces travaux s'effectueront après établissement d'un devis en accord avec le client .